

*Exécution des auteurs de meurtres multiples—Loi*

Le cinquième meurtre était celui d'Ada Anita Court qui a été commis exactement un mois après celui de Daryn. Le 21 juin 1981, Clifford Robert Olson l'a emmenée à Agassiz où il l'a étranglée.

Onze jours après, Clifford Robert Olson a conduit à Richmond un garçon de neuf ans, Simon Patrick Partington, qu'il a également étranglé.

Le meurtre suivant a eu lieu 28 jours plus tard. Sandra Lynn Wolfsteiner a disparu le 19 mai, et Olson a finalement admis qu'il l'avait tuée.

Le meurtre suivant a été commis sept jours après. Clifford Robert Olson a emmené Judy Elizabeth Kozma à Agassiz le 9 juillet et l'a assassinée en la poignardant à de multiples reprises.

Seulement deux jours plus tard, Clifford Robert Olson a conduit Raymond Lawrence King à Agassiz. Il l'a tué le 23 juillet 1981 en lui fracturant le crâne.

Encore deux jours plus tard, cet homme—si l'on peut l'appeler ainsi—a emmené Sigrun Charlotte à Richmond où il l'a tuée le 5 juillet. Elle est morte de fractures du crâne. Seulement deux jours plus tard, Clifford Robert Olson a emmené Terri Lynn Carson à Agassiz où il l'a étranglée le 27 juillet 1981.

Le 21 juillet, tout juste trois jours après le meurtre de Terri, il a conduit Louise M. Chartrand à Whistler où il l'a assassinée. Elle est morte de fractures du crâne.

Ce sont les 11 meurtres que cet homme a commis en quelques mois. Pendant le seul mois de juillet, il a assassiné cinq personnes de sang froid. Il a été prouvé que la plupart de ses victimes avaient subi un traitement avilissant avant d'être assassinées et qu'au moins certaines avaient subi des violences sexuelles.

Je parlerai de sa sentence dans quelques instants. La première chose qu'il faut se demander, c'est si Olson peut être réhabilité. En 42 ans de mauvaise vie, Olson a commis assez de crime pour se retrouver derrière les barreaux pendant la majeure partie des 25 dernières années. Il commettait un crime après l'autre et a finalement atteint le comble de l'horreur en assassinant successivement 11 enfants. Il se vante maintenant ouvertement d'avoir commis plusieurs autres meurtres aux États-Unis, pour lesquels il n'a pas encore été condamné.

Les paroles de la femme d'Olson peuvent sans doute nous donner une idée du genre d'homme à qui nous avons affaire. Elle a déclaré à l'audience de la Cour suprême qu'elle avait épousé un animal qui la terrorisait. Elle a raconté aussi les cauchemars qu'elle faisait avant qu'on arrête son mari; dans un de ces mauvais rêves, le fantôme du garçonnet de neuf ans assassiné, Simon Partington, la suppliait de lui venir en aide. Était-ce un vrai fantôme qui la hantait ou bien un cauchemar? Elle n'en sait rien, mais elle était fermement convaincue que cet enfant implorait son aide, tandis que son mari le brutalisait avant de le tuer. Elle a ajouté: «Je le déteste . . . je l'ai détesté depuis la nuit où il m'a menacée avec un couteau à la gorge».

M. Robert Shantz, avocat de Clifford Olson à un moment donné, a déclaré que cet homme est «un vaurien sans la moindre conscience» qui mériterait d'être exécuté. Il a ajouté que la médecine moderne ne pouvait rien faire pour le changer, que si on le relâchait dans la société, il serait capable d'assassiner

trois autres enfants. Cette affirmation a été vérifiée et confirmée par d'autres psychologues très qualifiés. Peut-on réintégrer cet homme dans la société, je le demande à la Chambre?

Tout d'abord, Olson n'éprouve aucun regret de ce qu'il a fait. Il riait en empochant l'argent des jeunes qu'il avait assassinés. Ensuite, la plupart des spécialistes soutiennent que, s'il n'a pas de conscience, le responsable d'une série d'assassinats ne peut être réformé. M. Morrison, psychiatre américain, a déclaré que ces gens sont «incurables, irrécupérables et incontrôlables». Il a ajouté qu'ils pouvaient fort bien réussir à bernier les gens, mais qu'il ne leur était pas possible de se réformer.

D'après moi, nous avons d'aussi bonnes chances de réformer Clifford Robert Olson qu'une boule de neige a de rester telle quelle en enfer.

En deuxième lieu, convient-il de faire subir un deuxième procès à cet Olson? Voilà une question importante. Certaines personnes se sont élevées contre le fait que la mesure serait rétroactive et qu'elle enfreindrait les principes fondamentaux de la justice. Qu'on me permette de citer un ou deux cas. Adolf Eichman a été exécuté pour des crimes commis avant 1945, et cela, grâce à des lois qui ne pouvaient exister avant 1948, car l'État d'Israël n'existait pas alors. Ses crimes étaient si horribles que personne n'a jamais douté de la nécessité de l'exécuter. Il l'a donc été. Les criminels de guerre qui ont été traduits devant des tribunaux militaires, mais qui n'ont pas été condamnés à des peines assez sévères, ont été par la suite jugés par des tribunaux civils et punis. D'autres criminels de guerre ont été exécutés des années après avoir commis leurs crimes. Mais il y a une exception à toutes les règles, et cela, on l'accepte généralement un peu partout dans le monde. Quand la raison en vaut vraiment la peine, on fait exception dans ce cas-là. Nous avons affaire à un homme qui a tué 11 jeunes gens; cela le fait bien rigoler et il espère que ça lui rapportera. Vingt-cinq ans d'emprisonnement ne suffisent pas. On lui a assigné des gardiens spéciaux, il bénéficie d'une protection spéciale et de privilèges spéciaux. Il regarde la télévision. Il écrit des lettres, je ne sais pas combien, et les truffe d'un vocabulaire des plus grossiers et des plus vulgaires qu'il m'ait jamais été donné de lire. Cet homme vit aux frais des contribuables du Canada.

● (1710)

En troisième lieu, si Olson parvient à s'échapper de prison, ou encore s'il bénéficie un jour d'une libération conditionnelle, qui en assumera la responsabilité? Pas un seul petit garçon et pas une seule petite fille dans son quartier ne seront en sécurité. Il prend plaisir à tuer des garçons et des filles. Ceux d'entre vous qui s'opposent à son exécution devraient se demander s'ils aimeraient le voir vivre tout près de leurs fils ou filles qui ont de jeunes enfants. Voudriez-vous qu'il vive à deux pas de chez vous?

Une loi avec effet rétroactif comporte certains avantages, car si les gens savent qu'il est question d'adopter une telle loi, tous ceux qui désirent commettre un meurtre aujourd'hui n'ont aucune certitude qu'ils ne seront pas exécutés un jour. Qui sait combien de vies ont peut-être été sauvées du fait que ce projet de loi était inscrit au *Feuilleton*?

Je voudrais également me pencher sur ce qui se fait dans un autre pays, à savoir la Chine. Ce pays, que nous considérons si primitif, a prévu la peine de mort pour les crimes graves,